

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL DE QUARTIER RESIDENCE GAYANT / FAUBOURG DE PARIS

Date	MARDI 19 MARS 2024
Horaires	18H30 – 20H30
Lieu	RESIDENCE GAYANT – SALLE DES FETES R. LANCELLE & P. PECHENART

Etaient présents :

- Mme Marie DELATTRE, adjointe au maire, en charge des quartiers « Résidence Gayant / Faubourg de Paris » et « Dorignies » ;
- Mme Antoinette PRIBETICH, chargée de mission politique de la ville à la mairie de Douai ;
- M Julien NONNON, chargé de la démocratie locale à la mairie de Douai ;

Collège habitants :

- Mme Nadia AIDAOUÏ ; Mme Michèle BASTIN ; Mme Chantal BRISSEZ ; M Remy PARMENTIER ; Mme Corinne ROBACZEWSKI ; Mme Sandrine SZCZESNIAK ;

Collège Associations :

- M Christophe LOURME ;

Collège acteurs économiques :

- M Denis VOINOT ;

Etaient excusés :

- M Samir BOUCHABOUN, Mme Maggy LUC et M Farid NACER, membres du conseil de quartier Résidence Gayant / Faubourg de Paris
- Mme Salima Boukentar, conseillère municipale déléguée au logement, aux centres de loisirs et au quartier Résidence Gayant / Faubourg de Paris ;

Etaient absents :

- M Bruno BERLEMONT, Mme Caroline HERGAULT ; M Yvon MONCHECOURT et M Franck WILHELM, membres du conseil de quartier

ACCUEIL ET INTRODUCTION PAR L'ADJOINTE DE QUARTIER

1 INFORMATION

- **Retour de l'atelier politique de la ville du 17 Octobre 2023**

La chargée de mission politique de la ville après un propos introductif sur la politique de la ville, présente la « *fiche résidence Gayant* » synthétisant diverses données (cartographie, dynamique de peuplement, niveau de vie, composition des foyers, scolarité...) de la nouvelle zone géographique prioritaire « politique de la ville » résidence Gayant.

Pour clore ce point, il est précisé que l'appel à projet pour déposer des dossiers au contrat de ville est actuellement ouvert, et qu'une synthèse des projets retenus sera communiquée.

Lors des échanges, les membres du conseil de quartier déplorent que certains secteurs du quartier « précaires » à l'instar de la résidence des Moineaux ne fassent pas partie de la géographie « politique de la ville »

- **Signalement des incivilités dans le quartier en GLDT**

L'adjoindte de quartier informe qu'elle a récemment rejoint le groupe local de traitement de la délinquance (GLTD), instance gérée par le procureur de la république qui réunit à 8 clos plusieurs acteurs du territoire pour partager sur les divers actes de délinquance dans les quartiers particulièrement touchés par ces phénomènes.

Lors de la dernière séance du GLDT, l'adjoindte de quartier précise qu'elle a partagé les différentes incivilités recensées lors des séances du conseil de quartier. Lors du GLDT il a été constaté un faible dépôt de plaintes par rapport au nombre d'incidents, il est ainsi rappelé que chaque incident doit faire l'objet d'un signalement auprès des forces de l'ordre.

Le conseil de quartier souligne que le dépôt de plainte systématique est une démarche lourde et contraignante justifiant certainement le peu de signalements, d'autant plus qu'il y a rarement de suite donnée.

- **Carte « J'ai un animal seul chez moi »**

Présentation de l'initiative « j'ai un animal seul chez moi », une petite carte qui permet en cas de problème de signaler la présence d'un animal domestique seul à son domicile et d'indiquer les personnes de confiance à contacter. Les membres du conseil de quartier sont invités à parler de cette initiative autour d'eux et à distribuer des cartes aux habitants intéressés. En cas de besoin des cartes supplémentaires peuvent être fournies.

- **Exposition Gravures**

Le service archive de la ville dispose de nombreux fonds et travaille à sa mise en valeur, ainsi une exposition retraçant l'histoire douaisienne à travers une sélection de gravures sera proposée du 25.03 au 28.06. Une inauguration à laquelle sont conviés les membres des conseils de quartier aura lieu le Vendredi 22 mars 2024 à 18H00.

- **Présentation de la nouvelle cartographie des bureaux de vote**

Pour les prochaines élections, la ville a procédé à une réorganisation de certains bureaux de vote. Pour le quartier Résidence Gayant / Faubourg de Paris le changement de bureau de vote concerne :

- Les électeurs du bureau 27 (Maternelle Sévigné) voteront désormais au bureau 47 (Ecole Mohen) ;
- Les électeurs résidant Place de l'Europe, Avenue du Docteur Schweitzer, rue Pierre de Coubertin, Quai devigne et impasse A. Cordonnier sont désormais rattachés au bureau 7 (école Mohen) ;
- Les électeurs résidant sur le boulevard Pasteur et la place L'Hérillier sont transférés au bureau 11 (Hôtel de ville).

- **Modification du périmètre du quartier Résidence Gayant / Faubourg de Cambrai**

Suite à la réorganisation des bureaux de vote est dans un souci de cohérence territoriale, le boulevard Pasteur et la place l'Hérillier seront intégrés au quartier Barlet-Centre / Faubourg de Cambrai. Les membres concernés seront invités à changer de conseil de quartier lors du renouvellement partiel des conseils de quartier prévu le 23 novembre prochain.

Certains membres concernés ont évoqué leur souhait de maintenir un lien avec le conseil de quartier Résidence Gayant / Faubourg de Cambrai considérant que certaines problématiques de leur quotidien sont directement liées à la résidence Gayant. Il est précisé que cela sera possible avec le nouveau règlement, ce dernier prévoyant la possibilité d'inviter des personnes à titre consultatif aux séances.

- **Présentation des nouvelles modalités de fonctionnement des conseils de quartier et modification de la charte.**

La commission des 8 conseils de quartier s'est réunie le samedi 13 janvier 2024 et a notamment travaillé sur une mise à jour de la charte des conseils de quartier afin d'intégrer les demandes de modifications exprimées par les différents conseils de quartier. Les ajustements proposés sont :

- ⇒ L'officialisation des groupes de travail, permettant notamment aux conseils de quartier d'intégrer à leurs travaux des habitants ;
- ⇒ La possibilité d'intégrer des membres dans les conseils de quartier en dehors de l'assemblée générale de renouvellement partiel, si des sièges sont libres ;
- ⇒ L'ajustement des règles de démission d'office ;
- ⇒ La modification du fonctionnement des conseils de quartier avec l'instauration des principes de saisines et d'auto-saisines ;
- ⇒ La clarification et simplification des règles du tirage au sort impliquant la suppression des collèges.

Désormais les ordres du jour se découperont en 4 temps (information, auto-saisines, saisines et autres sujets) et sont collaboratifs, les membres des conseils de quartier sont invités à les compléter en amont de la séance du conseil de quartier.

Concernant le fonctionnement, chaque sujet que le conseil de quartier souhaitera porter, fera l'objet d'une sollicitation individuelle écrite sous forme de courrier à l'attention de M le Maire (auto-saisine). Pour chaque auto-saisine, le conseil de quartier pourra mettre en place un groupe de travail et s'il le souhaite y intégrer des habitants afin de formaliser la demande le plus précisément possible et si

possible émettre des propositions. Chaque courrier d'auto-saisine sera enregistré dans un logiciel permettant d'avoir une traçabilité et fera l'objet d'une réponse écrite. Sur le même principe, la collectivité pourra solliciter les conseils de quartier pour leur proposer de travailler sur un sujet précis (saisine).

Un soutien sera apporté par la démocratie locale pour la rédaction, le dépôt et le suivi des auto-saisines et saisines.

- **Modification du calendrier des séances**

Le calendrier des séances des conseils de quartier a dû être revu, aussi la séance du conseil de quartier Résidence Gayant / Faubourg de Paris initialement prévue le Mardi 5 Novembre 2024 est désormais programmé le Mardi 15 Octobre de 18H30 à 20H30 à la salle des fêtes R. Lancelle et P. Péchenart.

2 AUTO-SAISINES

- **Problème de stationnement rue de Ferin**

La présence du stade Demenÿ et de loges maçonniques génèrent de grosses difficultés de stationnement dans le quartier. Les membres du conseil de quartier souhaitent rencontrer les services voiries pour échanger sur cette problématique et les éventuelles solutions à mettre en place.

- **Feux tricolore à l'intersection de l'avenue de Recklinghausen et du boulevard Pasteur**

Face aux difficultés rencontrées pour franchir le feu tricolore, des ajustements sont proposés pour faciliter le passage des automobilistes.

- **Sécurisation d'un passage piéton à la résidence gayant**

Un passage piéton particulièrement fréquenté par les enfants à proximité de la place de l'Europe demande à être sécurisé.

- **Rénovation des trottoirs à proximité du centre social**

Le dallage du trottoir à proximité du centre social est particulièrement endommagé et demanderait à être refait.

Face à l'augmentation et à la radicalisation des incivilités dans le quartier, les membres du conseil de quartier souhaitent la mise en place d'un plan d'actions comprenant notamment :

- **La réparation de la vidéo-surveillance et l'installation de nouvelles caméras**
- **Une demande de renforcement de la présence policière**
- **Une demande de priorisation de rues dans le cadre du plan LED**

- **Sécurisation des carrefours rue Philippe Alexandre Bommart**

Dans la rue Philippe Alexandre Bommart les automobilistes ne respectent pas les priorités à droite, ce qui a produit déjà plusieurs accidents, ainsi il semble opportun d'améliorer la signalétique aux carrefours concernés.

- **Rencontre avec Norevie et l'adjoint au logement**

Face aux remontées des habitants quant à l'état des logements de la résidence Gayant (absence de chauffage, caméra de surveillance hors service...) et suite aux récents événements, les membres du conseil de quartier souhaitent provoquer une rencontre avec Norevie et l'adjoint au logement pour partager les difficultés rencontrées par les habitants et connaître les engagements de NOREVIE.

Afin d'officialiser chacune de ces auto-saisines, des courriers formalisant précisément les demandes seront transmis prochainement à la ville pour traitement et réponse.

3 SAISINES

- **Proposition de lieux d'implantation de cendriers sur l'espace public**

⇒ Dans le cadre de ses actions l'Alcome, éco-organisme dédié à la réduction des mégots dans l'espace public, va doter gratuitement la ville d'une cinquantaine de cendriers. Afin d'aider les services à choisir les emplacements les plus pertinents, les membres des conseils de quartier sont invités à faire remonter les éventuels lieux qu'ils jugent nécessaire d'équiper en cendriers.

- **Signalement des graffitis dans les quartiers**

⇒ Une fois par mois la ville fait intervenir une entreprise spécialisée pour le retrait des tags. Afin de faciliter le travail de repérage, il est proposé aux membres du conseil de quartier de signaler les éventuels graffitis présents sur leur quartier.

4 AUTRES SUJETS

- **Proposition de projet pour le budget participatif**

Il est rappelé que pour cette première édition du budget participatif à Douai en 2024, ce sont les conseils de quartier qui peuvent soumettre des projets aux votes des habitants. Dans l'attente de la finalisation du dispositif, les conseillers sont invités d'ors et déjà à réfléchir à des projets qu'ils pourraient proposer pour leur quartier, d'autres quartiers ou à l'échelle de la ville. Des temps de travail spécifique seront prochainement proposés au conseil de quartier pour travailler sur ce point.